L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 23 NOVEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉTENTEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de décembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour subséquent, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contribuer la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec un intérêt y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

ST. UPREY, BERNARD — Taxe de 1880, montant à.....$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 80 pieds de profondeur.

SHAER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 16 mesure 60 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

SHAER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$7 00
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Presbytère, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 748; le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Claiborne sur 160 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L.—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 890; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-Orléans et mesure 64 pieds de base à la rue Solidelle sur 160 pieds de profondeur.

SNAER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 80 pieds de profondeur.

SNAER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 16 mesure 60 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SNARE, VICTORIA—Taxe de 1880, montant à.....$2 19
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$7 00
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hope, Roman, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Presbytère, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 748; le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Claiborne sur 160 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L.—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 890; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-Orléans et mesure 64 pieds de base à la rue Solidelle sur 160 pieds de profondeur.

SNARE, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 80 pieds de profondeur.

SNAER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 16 mesure 60 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SNARE, VICTORIA—Taxe de 1880, montant à.....$2 19
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SAUTIER, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Charbonnet et Royale, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 279, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Columbus sur 80 pieds de profondeur.

SHAFER, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Presbytère, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 748; le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Claiborne sur 160 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L.—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 890; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-Orléans et mesure 64 pieds de base à la rue Solidelle sur 160 pieds de profondeur.

SNARE, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 80 pieds de profondeur.

SNARE, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 16 mesure 60 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SNARE, VICTORIA—Taxe de 1880, montant à.....$2 19
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Lopez, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 140 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$7 00
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hope, Roman, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Presbytère, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 748; le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Claiborne sur 160 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L.—Taxe de 1880, montant à.....$2 13
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 890; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-Orléans et mesure 64 pieds de base à la rue Solidelle sur 160 pieds de profondeur.

SAUTON, PIERRE H.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Génie et Liberal, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 1553; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, MME MARGARET—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Aubry, Rochebleve, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 12 et 14 de l'Ilet No. 1467; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 92 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochebleve.

SCHWAGER, MME MARGARET—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleve, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1340 de la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Rochebleve sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleve, Aubry, d'Abadie et Tonti, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1340, la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Rochebleve sur 110 pieds de profondeur.

SABATIER, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Charbonnet et Royale, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 279, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Columbus sur 80 pieds de profondeur.

SAUTIER, G. ET J. LAVIE—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Stephen Girard et Montagne, désignée comme une portion de l'Ilet No. 2660, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 110 pieds de profondeur.

SCHARPER, VVE W. F. — Taxe de 1880, montant à.....$3 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desirée, Elmire, Robertson et Claiborne, désignée comme lots Nos. 8 à 12 de l'Ilet No. 457, les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Desiré sur 120 pieds de profondeur.

SCHROEDER, D. F.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Tricon, Delery et Dauphine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 206; la dite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARTIN, MME BARTHOLOMEW—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Anbry, Kgana, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 225; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Aubry sur 161 pieds de profondeur.

STARAT, JOSEPH OU SCHLEROTH—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Vertue, Musique, Paris et Force, désignées comme lots Nos. 21 à 26 de l'Ilet No. 1215; les dits lots Nos. 23 à 26 formant l'encoignure des rues Vertue et Musique.

SERRORY, LOUIS E.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desirée, Roquette, St. Claude, désignés comme lot No. 11 de l'Ilet No. 360; le dit lot No. 11 mesure 33 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

SANDER, JOHN A. — Taxe de 1880, montant à.....45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Lel et Hope, désigné comme l'Ilet No. 1120; le dit Ilet No. 1120 mesure 268 pieds sur 360 pieds.

SANSARENS, J. B. — Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Hanock, Libéral et Force, désigné comme l'Ilet No. 1120; le dit Ilet No. 1120 mesure 268 pieds sur 360 pieds.

SAPAENS, JOHN E—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Francais, Champs Elysées, Industrie et Agriculture désignée comme sur lot No. 6 de l'Ilet No. 1713; le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Francais sur 100 pieds de profondeur.

SAUTIER, G. ET J. LAVIE—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Stephen Girard et Montagne, désignée comme une portion de l'Ilet No. 2660, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 110 pieds de profondeur.

SCHWARTSBERGER, MICHAEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 8
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

SCHWARTZ, MME JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à.....$c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gordon, Monroe, Josephine et Célestine, désignés comme vingt-huit lots de l'Ilet No. 922, les dits vingt-huit lots mesurent, chacun 30 pieds de face à la rue Gordon sur 120 pieds de profondeur.

SALZEMANN, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.....$c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Andependance, Pauline, Génie et Célestine, désignés comme onze lots de terre de l'Ilet No. 1002, les dits onze lots mesurent 341 pieds de face à la rue Indépendance sur 120 pieds de profondeur.

STACEY, ANDREW J.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Hanock, Libéral et Force, désigné comme l'Ilet No. 1120; le dit Ilet No. 1120 mesure 268 pieds sur 360 pieds.

STACEY, ANDREW J.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delery, Hancock, Industrie et Agriculture, désignés comme lots Nos. 1658 et 1659; les dits lots Nos. 1658 et 1659 mesurent, chaque, 286 pieds sur 358 pieds.

SADLER, G. W.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Chevreuils, Vertus et Magistrat, désigné comme un triangle de l'Ilet No. 1317.

SAINE, ALPHONSE—Taxe de 1880, montant à.....$c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Delery, Foy et Cato, désigné comme l'Ilet No. 1297 mesure 120 pieds sur 341 pieds.

SCHWARZ, MLLE JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à.....$c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gordon, Monroe, Josephine et Célestine, désignés comme vingt-huit lots de l'Ilet No. 922, les dits vingt-huit lots mesurent, chaque 30 pieds de face à la rue Gordon sur 120 pieds de profondeur.

SCHWARTZ, AMT.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roquette, Tricon, Abondance et Trésor, désignés comme lots Nos. 1657 à 1672; les dits lots mesurent, chaque, 286 pieds sur 358 pieds.

SCHWARTZ, ANDREW J.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desiré, Elmire, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'Ilet No. 457, les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Desiré sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARC, A. CORNEILLE—Taxe de 1880, montant à.....$c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Habana, Avenue Londres, les rues Hope et Duels, désigné comme l'ilet (et améliorations) No. 1542; le dit ilet (et améliorations) No. 1542 mesure 319 pieds sur 320 pieds.

SCHWARTSBERGER, MICHAEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 8
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 2
Un certain ilet de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situe dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delery, Hancock, Industrie et Agriculture, désignés comme lots Nos. 1658 et 1659; les dits lots Nos. 1658 et 1659 mesurent, chaque, 286 pieds sur 358 pieds.

SCHWARTSBERGER, MICHAEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 8
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 2
Un certain ilet de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situe dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delery, Hancock, Industrie et Agriculture, désignés comme lots Nos. 1658 et 1659; les dits lots Nos. 1658 et 1659 mesurent, chaque, 286 pieds sur 358 pieds.

SCHWARTSBERGER, MICHAEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 8
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'Ilet No. 563; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

SCHWARTZ, AMT.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roquette, Tricon, Abondance et Trésor, désignés comme lots Nos. 1657 à 1672; les dits lots mesurent, chaque 286 pieds sur 358 pieds.

SCHWARTZ, ANDREW J.—Taxe de 1880, montant à.....$c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desiré, Elmire, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'Ilet No. 457, les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Desiré sur 120 pieds de profondeur